

## Bourse du travail - Place Rousseau - 46000 Cahors

☎ 0565350856 - ud46@cgt.fr

Madame, Monsieur,

Au lendemain des élections présidentielles, les inquiétudes et attentes du mouvement social et du monde du travail dans sa diversité restent très importantes. Elles se traduisent par de nombreuses mobilisations dans de nombreux secteurs professionnels et par des revendications concrètes. Les luttes sont importantes autour de la revalorisation des salaires, de la reconnaissance des diplômes et des qualifications notamment dans les métiers à prédominance féminine, seule garantie d'égalité entre les femmes et les hommes. Mais elles se mènent également sur l'emploi dans la santé et le médico-social pour la création de postes et contre les fermetures de lits et de services, pour le maintien et le développement de services publics qui assurent une égalité aux citoyen.ne.s quel que soit le territoire où ils et elles vivent.

La pandémie qui a durablement frappé notre pays et la planète a mis en avant la nécessaire relocalisation de nos industries autour de besoins vitaux comme le médical ou l'agroalimentaire mais également l'énergie. Cela requiert des moyens importants pour la recherche mais également pour développer les circuits-courts et investir dans des outils de production préservant les conditions de travail et l'environnement.

Tout cela passe par un renforcement de la démocratie sociale dans les entreprises et services avec de nouveaux droits pour les travailleurs et les travailleuses ainsi que pour leurs représentant.e.s.

Vous êtes candidate ou candidat à la représentation nationale. Vous aurez, si vous êtes élu.e, à répondre aux urgences sociales et environnementales afin de réduire les inégalités, lutter contre la pauvreté et la précarité qui frappent majoritairement les jeunes et les femmes, redonner du sens à notre système social solidaire et lutter contre le réchauffement climatique qui menace la planète.

Face à ces défis majeurs, nous avons défini un certain nombre de revendications.

Nous souhaiterions avoir votre réponse sur celles-ci afin de les faire connaître publiquement dès le 3 juin.

---

Bonjour.

L'ensemble des réponses, dans notre conception de la Démocratie, devraient être prises après débat en assemblées citoyennes (statut et charte déjà existants, et prêts à être employés).

Aussi les **réponses sont strictement personnelles** et n'émanent pas de ce qui pourrait ressortir après débats démocratiques, études menées par des citoyens, collectifs, syndicats... lors de la mise en place de ces assemblées et donc des propositions de loi qui pourraient être proposées au national.

Inversement, sur les grands sujets, des projets de lois redescendant pour discussion et décision dans les assemblées citoyennes, localement.

**Pour plus d'explications et se connaître nous restons à votre disposition pour un rdv physique notamment avant le 1<sup>er</sup> tour. [fredbarbierr@yahoo.fr](mailto:fredbarbierr@yahoo.fr)**

Frédéric Barbier [www.damiette.com](http://www.damiette.com)

**Question 1 :** Etes-vous favorable à l'instauration immédiate du SMIC à 2 000 € brut ?

Oui - Non - Votre projet : Oui, même à 2.000€ net pour 35h de travail.

**Question 2 :** Etes-vous favorable à l'instauration immédiate des pensions retraites minimum à 2 000 € brut ?

Oui - Non - Votre projet : Oui même à 2.000€ net

**Question 3 :** Etes-vous favorable à la revalorisation immédiate de tous les salaires dans le public, le privé, ainsi que les minima sociaux, indexés sur un SMIC à 2000€ brut ?

Oui - Non - Votre projet : Oui encore.

**Question 4 :** Etes-vous favorable à l'indexation des salaires et pensions sur l'indice INSEE de l'inflation ?

Oui - Non- Votre projet : Oui

**Question 5 :** Etes-vous favorable à l'abrogation immédiate de la réforme du chômage et l'ouverture de négociations d'une nouvelle convention ayant pour objectif d'indemniser tous les travailleurs privés d'emploi à hauteur de leur ancien salaire et jamais en-dessous du SMIC ?

Oui - Non - Votre projet : Oui, avec un vrai suivi pour le retour à l'emploi avec formation selon les attentes des uns et des autres, y compris pour les travailleurs libéraux.

**Question 6 :** Etes-vous favorable à des salaires qui prennent en compte les niveaux de qualification et l'expérience professionnelle ?

Oui - Non - Votre projet : Alors dans l'idéal je suis pour une « égalité » de revenus entre tous, par rapport au temps horaire travaillé. Il faut aussi tenir compte de l' « humain », c'est-à-dire par exemple dans les hôpitaux du temps passé auprès des patients et pas uniquement des actes effectués.

Pourquoi une égalité ? En dépit des niveaux de qualification et de l'expérience ? Parce que dans mon idéal on fait les choses par passion ou amour de son travail et pas pour rechercher le profit ou être classé supérieur... Donc ça peut-être normal de gagner plus si on travaille plus, on doit pouvoir travailler plus si on le souhaite ou moins, selon les périodes de la vie et les envies (faire d'autres formations, métiers en alternance). Le travail doit être fait parce que ça nous plaît, ce serait l'idéal à atteindre.

Aussi un jeune devrait avoir les mêmes chances que les anciens, et il faudrait dans l'idéal une collaboration, partage des connaissances, transmission du savoir...

Bien sûr alors ça rejoint les premières questions, et il faut un smic qui permettent plus que de « survivre »... d'où le 2.000€ net.

**Question 7 :** Etes-vous favorable à l'instauration immédiate de mesures contraignantes aux employeurs pour établir enfin l'égalité salariale et professionnelle entre les Femmes et les Hommes ?

Oui - Non - Votre projet : Complètement.

**Question 8 :** Etes-vous favorable à une Sécurité sociale intégrale (un 100 % Sécu) prenant en charge la perte d'autonomie, financée entièrement par les cotisations sociales (salaire socialisé) ?

Oui - Non - Votre projet : Les soins de longue durée, donc les pertes d'autonomie doivent effectivement être pris en charge en ALD et à 100%. Il me semblait que c'était le cas. Si ça ne l'est pas il faudrait faire le nécessaire pour.

**Question 9 :** Etes-vous favorable à la remise en place des services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens (santé, éducation, service postal, transport, culture, trésorerie...) ?

Oui - Non - Votre projet : Complètement.

**Question 10 :** Etes-vous pour le maintien et le développement de l'emploi par la relocalisation de productions, d'entreprises et de services en lien notamment avec des impératifs environnementaux ?

Oui - Non - Votre projet : oui. Ca rejoint les réponses données à la confédération paysanne (en PJ).

**Question 11 :** Etes-vous pour l'obligation d'investissement des entreprises, dans la recherche et développement, dans l'outil industriel, dans l'environnement, dans les conditions de travail, à hauteur d'un tiers des ressources disponibles ?

Oui - Non - Votre projet : Oui je ne suis pas favorable au système boursier et à la spéculation. Oui il faut investir.

**Question 12 :** Etes-vous pour la mise en place de mesures permettant d'imposer l'utilisation du circuit-court, des productions locales ?

Oui - Non - Votre projet : OUI ...

**Question 13 :** Etes-vous favorable à la mise en place d'un pôle public de l'énergie ayant pour fonction de piloter les missions, les activités, les ressources financières et les matières premières vers la réponse aux besoins humains et au respect de l'environnement ?

Oui - Non - Votre projet : Oui je suis pour comme après la WWII, que ce qui recouvre l'intérêt général reste dans le domaine public... on a vu que la mise en concurrence les privatisations n'ont pas donné de bons résultats...ni en terme de tarification, ni de services à la population (cf EDF, SNCF, ...)

**Question 14 :** Etes-vous pour la mise en place d'un droit d'intervention des salariés et de leurs organisations syndicales sur les décisions stratégiques de leur entreprise, en matière de recherche et développement ?

Oui - Non - Votre projet : Complètement oui, c'est dans l'idée de la démocratie citoyenne, ici dans la démocratie d'entreprises.

**Question 15 :** Etes-vous pour la retraite à 60 ans à taux plein, avec le maintien des régimes spéciaux ?

Oui - Non - Votre projet : Je suis pour une autre façon de voir et d'aborder notre rapport à la vie et au travail. Tout dépend donc des uns et des autres. Cependant, dans le système d'aujourd'hui, oui.

**Question 16 :** Etes-vous pour la réduction du temps de travail hebdomadaire à 32h sans perte de salaire ?

Oui - Non - Votre projet : Ca rejoint la réponse précédente, et notre rapport au travail. Il faut faire et pouvoir laisser faire un métier que l'on apprécie et avoir de bonnes conditions de travail.... Il faut une démocratie au travail comme dans la citoyenneté...

Donc ok oui.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Le secrétaire Général de l'UD CGT46

Jérôme Delmas